Lycée Français
Valence

ÉTABLISSEMENT EN GESTION DIRECTE

aefe
Agence pour l'enseignement français à l'étranger

CONSEIL D'ETABLISSEMENT EXCEPTIONNEL DU LUNDI 4 MAI 2020
PROCES-VERBAL

Membres présents avec voix délibérative:

Représentants de l'administration :
M. RAUFAST, proviseur, président du conseil d'établissement
M. CALVET, Proviseur adjoint
Mme SALGADO, directrice administrative et financière
Mme GARCIA, conseillère principale d'éducation
M. DEGRET, directeur des cycles 1 et 2
M. VALEYRE, directeur du cycle 2-3

Représentants du personnel enseignant:
Pour le premier degré :
Mme ROYANT, représentant SNUIpp
Mme MONTAÑANA, représentant
Pour le second degré :
Mme AUSSILLOU, représentant SOL
M. AUGIE, représentant SNES-FSU
Mme FAURI représentant UGT
Pour le personnel non enseignant :
Mme LLAVATA, représentant Comité de empresa

Représentants des parents d'élèves:
Mme BORSO DI CARMINATI, représentante des parents d'élèves A.P.A.
Mme CONNAN représentant des parents d'élèves A.P.A
Mme JORDA, représentante des parents d'élèves A.P.A.
M. VAN LANGHENHOVE, représentant des parents d'élèves du GPI

Autres membres présents à titre consultatif :
Mme GUEVARA, directrice technique des études espagnoles
Mme VALLDECABRES, conseillère consulaire
Mme SEE, conseillère consulaire
Mme LECOMTE, conseillère consulaire

Quorum : 16 / 21 à 16h28
Secrétaire de séance : Y. CALVET (Proviseur adjoint)
Ordre du jour :
1. Continuité pédagogique : aspects organisationnels, pédagogiques
2. Organisation des examens
3. Accès à l'université espagnole
4. Continuité pédagogique : aspects financiers

1. **Continuité pédagogique : aspects organisationnels, pédagogiques.**

Le proviseur présente :

1.1 Principes

- ✓ Continuité pédagogique :
  - **Choix de politique sanitaire** pour faire face à l'épidémie : confinement et continuité pédagogique
  - Confinement : le **13 mars** au soir
  - Continuité pédagogique : à partir du **23 mars** soit 4,5 semaines de continuité

- ✓ Aspects organisationnels et pédagogiques:
  - **Saluer** avec force et reconnaissance :
    - Personnels **enseignants, administratifs, informatiques et d'encadrement** : Professionnalisme : réactivité – créativité – Endurance. Enorme travail de la maternelle à la terminale.

    - Personnels **ASEM, Vie scolaire, psychologue** : soutien aux enseignants, aux élèves et à leurs parents.

  - Accompagner le **changement de paradigme** :
    - **Le savoir-faire** des enseignants qui se sont mis au travail dès l'annonce du confinement pendant les vacances de Fallas. Des contenus ont été mis à disposition notamment le CNED et les enseignants formateurs de la zone ont fournis un énorme travail pour permettre à chacun de débuter dans les meilleures conditions possibles en menant notamment des temps de formation on-line.
      - **Ressources** proposées : AEFE – CNED – EEMCP2....
      - **Usage numérique** : défini les outils et modalités de communication (Beneylu – Pronote – mails- meet google) formations, tutoriels et capsules vidéo

31 formations – 30 réunions – nombreux contacts individuels même avec des parents d'élèves (dépannage technique)

    - **L'informatique**
      - Prêts pour les élèves et les personnels : **plus de 50 ordinateurs, aujourd'hui encore à lieu une distribution.**
      - Création **d'adresses mail** pour tous les élèves du premier degré

    - **Régulations :**
      - En alertant sur la quantité de travail demandé
      - Les temps d'apprentissage
      - L'évaluation
      - Harmonisations
      - En incitant les contacts avec visio pour garder le lien
      - En rappelant la porte d'entrée de la communication : (primaire : Beneylu et mails) (secondaire : Pronote et mails)
      - Réunions disciplinaires

- Mobilisation de l'expertise de la vie scolaire – suivi des élèves – contact familles – aide aux devoirs….
- Enquêtes parents et élèves
  - Résultats

	matériel suffisant	autonomie de votre enfant	durée de travail quotidien	plus de stress auprès de votre enfant	Si OUI, préciser	motivation de votre enfant	les consignes permettent d'accompagner	Si NON	fréquence les consignes sont-elles données	charge d travail bien répartie sur la semaine	d'aide pédagogique souhaiteriez-vous recevoir	degré de satisfaction générale
Ecole	118	100	73	55		45	114		18	125		16
maternelle	28	31	47	91		70	29		21	19		43
		15	20			28			107			53
		0	3									34
	oui : 80 %	autonome : 10 %	< 3h : 82 %	stress : 38 %			oui : 78 %			oui : 86 %		oui : 60 %
total												
147	146	146	143	146		143	143		146	144		146
Ecole												
élémentaire	319	75	44	128		53	322		1	323		30
	43	106	116	235		156	39		16	38		77
		126	166			152			346			144
		56	36									112
	oui : 88 %	autonome : 50%	> 3h : 56%	stress : 35%			oui : 89 %			oui : 89 %		satisfaits:71%
total												
363	362	363	362	363		361	361		363	361		363
Collège	262	9	8	126		19	193		7	181		22
	21	43	45	157		142	86		81	97		72
		103	137			124			195			141
		128	95									48
			232									
	oui : 93 %	autonome 82 %	> 3h : 81%	stress : 45%			oui : 69 %			oui : 65%		Satistaits : 67 %
Total												
285	283	283	285	283		285	279		283	278		283
Lycée	85	0	3	31		5	65		3	53		3
	3	4	5	57		35	20		32	33		18
		18	36			47			50			49
		66	44									17
												66
	oui : 97%	autonome : 95%	> 3h : 91%	stress : 35%			oui : 76 %			oui : 62 %		satisfaits:76%
Total												
88	88	88	88	88		87	85		85	86		87

883	598
FAMILLES	0,677236693
	68%

916 réponses avec plusieurs élèves/enfants par famille

Nombreux compliments et points positifs

 Majoritairement : demande de classe en ligne, sous forme de visio-conférence.

 Demande de pouvoir remonter le travail selon la modalité choisie par l'élève/ le parent.

 Toutes les formes de planification hebdomadaire, avec consignes quotidiennes, sont appréciées. Cela facilite l'organisation familiale.

 La multiplicité des formes d'accès au travail est un facteur générant des difficultés.

Monsieur Degret :

Autonomie en fonction de l'âge, stress présent mais pas non plus extraordinaire

Principales difficultés des parents : Organisation, compétences, matériels. Difficultés linguistiques également dans les deux langues.
Marge de progrès : Rompre le sentiment d'isolement, conserver une grande bienveillance, homogénéisation des supports.

Pour nous et pas seulement, il est impossible de construire la continuité pédagogique uniquement via visio. Trop d'écrans et travaux à faire en plus.
Loin de nous l'idée de tomber dans l'auto satisfaction, mais bien souligner que tout le monde œuvre dans le sens de la réussite du dispositif.

Mise en place la semaine dernière d'un Google form à destination de la communauté éducative pour mettre une FAQ sur le site du lycée.
Monsieur Valeyre : Nombre de réponse peu significatif à l'heure actuelle. Les mêmes problématiques reviennent ce qui nous permettra d'enrichir les réponses.
Si vous ne trouvez pas de réponse nous restons à votre disposition.

- FAQ

1.2 Pratique :

1.2.1 Premier degré :

Les directeurs présentent :
Engagement maximum des personnels. Visio, priorité donnée aux professeurs des écoles. Les directeurs se sont attachés à proposer des formations aux outils numériques et de définir les objectifs et modalités de la visio. Il ne suffit pas de faire acte de présence. L'acte didactique est également très important et nos réflexions vont dans ce sens.

La continuité pédagogique suppose des enseignants installés dans le métier. C'est le cas dans nos classes et il le faut car construire des apprentissages qui soient accessibles aux élèves, sans professeurs expérimentés ni recours des parents, n'est pas raisonnable à cet âge.
Pour information, l'enquête du CNED indique que 96% des écoliers sont accompagnés d'un parent ou d'un adulte pour travailler sur la plateforme (60 % des collégiens, 20% des lycéens).
Le premier objectif, c'est de maintenir le lien avec les élèves, de leur faire conserver leur posture d'élève, et de la faire progresser. Concernant les contenus, faire faire des révisions avec eux et de lisser les programmes sur les deux années scolaires. Nous avançons dans les programmes, avec des révisions régulières car il faut conforter les apprentissages effectués désormais. Cela nous engage aussi à réfléchir aux efforts que nous aurons à fournir l'an prochain.

Dans le premier degré, les collègues ont abordé avec beaucoup de détermination, d'inventivité et d'engagement ce travail. Le suivi est extrêmement fatiguant et chaque collègue est en mesure de déterminer lui-même la part de vision conférences qu'il peut accorder aux élèves selon sa disponibilité, son matériel et ses compétences. L'implication des ASEM est une aide précieuse pour maintenir ou relancer la motivation des plus jeunes élèves.
Nous avons des demandes d'addition voire de multiplication de séances en visio-conférences. Cette façon de voir n'est pas pertinente car la visio conférence n'est pas l'unité de compte de la qualité des enseignements dispensés. C'est bien l'implication des élèves et le retour des travaux qui nous importe le plus. Or, c'est largement satisfaisant en ce sens.

Monsieur Valeyre ajoute qu'il souhaite rassurer les familles quant au soutien des enseignants et à l'engagement de l'équipe de direction pour la mise en œuvre de l'enseignement à distance
Pour les visio (cf C1-2) la priorité a été donnée dans un premier temps aux P.E,
Le cadre de l'EAD a été transmis aux équipes avant les vacances de Fallas.
Les directeurs tiennent des réunions hebdomadaires pour chaque niveau, en lengua et en anglais, appellent des familles par téléphone pour les situations difficiles et travaillent en collaboration avec Catherine Gaudemard (psychologue).

Les directeurs ont proposé des prises en main de l'outil numérique
Concernant les visio : nous travaillons sur les objectifs assignables et leurs modalités.
Les celadores viennent en soutien auprès des E.B.E.P (élèves à besoins particuliers)

Communications hebdomadaires des directeurs auprès des élèves et des parents

1.2.2 Second degré.

Mme Guevara et M Calvet précisent :
Comme dans le premier degré, les équipes et enseignants du secondaire se sont engagés à 100% dans la mise en place de l'enseignement à distance et travaillent énormément sans compter leurs heures. D'abord dans une situation de réaction face au changement de paradigme imposé par la pandémie et le confinement, aujourd'hui le temps nous est donné de nous organiser et les pratiques évoluent, s'homogénéisent. Plus de classes virtuelles, Pronote renseigné à plus de 80% sur l'ensemble du secondaire.

Grâce au gros travail des enseignants formateurs de la zone, et plus localement Mme Dhuez et M. Henric-Coll du service informatique, Mme Ithurria (EEMCP2) et tous les collègues qui ont partagé avec l'ensemble des enseignants leurs connaissances et maîtrises des différentes plateformes, l'ensemble des enseignants est en capacité d'utiliser les outils de l'EAD.
Oui, l'EAD ne remplace pas la pédagogie en présentiel et nous devons tous aborder cette période avec humilité, tant de la proposition des contenus que dans le rendu et l'atteinte des objectifs.
Je tiens à renouveler tout mon soutien et mes remerciements aux équipes pleinement investies, je remercie également les très nombreux parents qui nous adressent des messages de soutien et de remerciements pour les efforts fournis et j'espère très sincèrement que dans cette période où la solidarité est absolument nécessaire, les « agressifs » comprendront que leurs écrits ont un effet désastreux sur tous les personnels impliqués au maximum dans la gestion de cette crise.

Monsieur Augié, souscrit aux propos notamment au sujet des visios. Aujourd'hui chacun trouve son rythme. D'un point de vue des enseignants, les élèves jouent le jeu et c'est apprécié. Le calendrier des terminales va nous amener à trouver des alternatives à la fin des programmes pour les préparer au post lycée. Les enseignants sont pleinement impliqués dans cet objectif.

Mme Guevara: Pour faire le lien entre le primaire et le secondaire, les professeurs d'espagnol ont reçu une formation pendant les Fallas pour leur permettre de mettre en place l'articulation sur les temps d'enseignement synchrones et asynchrones.
Nous organisons, depuis le début du confinement, deux réunions hebdomadaires avec les équipes de lengua, historia et valencien, sur la base du volontariat puisque nous considérons qu'il est important de respecter la liberté pédagogique de chacun.
Les objectifs de ces réunions sont de définir les besoins en matière de formation, former les professeurs, et réaliser des feedbacks avec eux pour les accompagner au mieux dans cet

enseignement à distance. Nous les animons avec notre EEMCP2 d'espagnol, Sophie Ithurria. Je tiens à souligner l'engagement et la solidarité des professeurs, qui sont toujours très volontaires et disposés à apprendre et partager leurs expériences.
Nous avons eu la chance de bénéficier pendant les vacances de Fallas d'un support pédagogique de qualité construit par les EEMCP2 de français, anglais et espagnol qui a servi à accompagner les professeurs de ces matières dans l'enseignement à distance, dès le début.
Les professeurs des PCE sont également très impliqués dans l'EAD et participent aux réunions régulièrement.

1.2.3 Vie scolaire

Le suivi des élèves s'est poursuivi au retour des congés de Fallas en période de confinement. Nous avons mis en place un dispositif d'accompagnement scolaire en mobilisant tous les surveillants de la vie scolaire. Nous avons sollicité les équipes pédagogiques pour qu'elles nous listent les élèves identifiés en difficultés d'organisation dans ce contexte d'enseignement à distance.

22 collégiens et 8 lycéens de seconde éprouvant des difficultés nous ont été signalés. Nous avons informé les familles et les élèves du dispositif d'accompagnement scolaire mis en place et assuré par un surveillant référent. Certains ont cependant refusé cette aide (3 collégiens notamment). Chaque semaine, des contacts ont lieu entre les élèves et les surveillants. Ce dispositif est en cours depuis plus de deux semaines maintenant. Ma collègue et moi-même faisons régulièrement le point avec les surveillants pour évaluer chaque situation. Ce dispositif n'est pas figé dans le temps et peut évoluer en fonction des besoins des élèves (arrêt de l'accompagnement ou nouveaux élèves á prendre en charge si nécessaire) .

L'aide aux devoirs qui fonctionne depuis la rentrée scolaire auprès d'élèves du collège, a repris à distance avec les mêmes surveillants. Certaines familles ont cependant décliné cette aide également.

Soutien linguistique en espagnol (LVE) pour 8 élèves français qui ne profitent plus de leur environnement pour pratiquer l'espagnol au quotidien. Deux surveillants sont chargés d'échanger en langue espagnole plusieurs fois par semaine pour les maintenir dans un bain linguistique.

Suivi des absences et des devoirs non rendus. Grâce aux données que nous collectons auprès des enseignants (par mails personnels, tableaux récapitulatifs hebdomadaires par les PP, informations saisies dans Pronote, réunions...), nous informons les élèves et leur famille lorsque nous le jugeons nécessaire, notamment lorsque les manquements se répètent.

Nous savons par la qualité de leur retour, que les parents apprécient notre démarche d'information en cette période si compliquée.

Les questions diverses étant arrivées moins de 48 h avant le CE elles ne seront pas traitées mais les sujets seront évoqués.

Lecture du courrier liminaire de Monsieur Van Langhenhove

Pas de commentaire

M. Raufast souligne qu'une collègue a dû s'arrêter pour raison de santé et a été remplacée pendant le confinement. Cela montre bien que l'enseignement à distance est bien un enseignement.

1.3 Quid du déconfinement : assurer la sécurité de tous (personnel et élèves)

- Gouvernement central - Conselleria de Valencia - Ambassade
- Plan de déconfinement :
  - en accord avec les autorités locales et françaises
  - travaillé avec les représentants des personnels, des parents et les partenaires (APA transport)
  - Coûts
  - CHSCT
  - CE
- Partie de plan
  - Conditions d'hygiène : **Réunion CHS pour formaliser un plan d'hygiène avant réouverture, même partielle** Nettoyage – gestes barrières – aménagement des espaces – gestion des flux – accompagnement psychologique ...

Monsieur Augié (SNES), une prérentrée est nécessaire en cas de réouverture des établissements avant les vacances d'été. Ces propos sont confirmés par le proviseur.

Mme GUEVARA résume la législation espagnole actuelle dans le domaine éducatif.

- ✓ Au niveau national
- ✓ Arrêté ministériel du 24 avril 2020 qui définit le cadre et les directives concernant les actions à mener pendant le 3ème trimestre et la rentrée 2020-2021. Cet arrêté ne modifie pas l'ordre juridique actuel et respecte les compétences de chaque communauté en matière d'éducation. Ce dernier recueille les accords adoptés au sein de la « Conferencia sectorial de educación » par la majorité des communautés autonomes.
- ✓ Les points principaux sont : l'adaptation des programmes, l'évaluation, le passage en classe supérieure et les classes à examens. Mais aussi quelques pistes pour l'année scolaire 2020-2021: plan de récupération, adaptation des programmes et activités éducatives afin de faire progresser tous les élèves, et en particulier ceux qui sont en difficultés.
- ✓ Au niveau local
- ✓ Le 30 avril, une réunion a eu lieu avec les membres de la « mesa sectorial de educación» de la Communauté Valencienne pour travailler sur cet arrêté et le décliner au niveau régional, il n'y pas de compte rendu disponible pour l'instant.
- ✓ Le nouveau calendrier de la Prueba de acceso a la universidad (PAU) et de la procédure de préinscription universitaire est disponible sur le lien de la Generalitat Valenciana : http://innova.gva.es/es/web/universidad/informacion-pau
- ✓ • PAU : Du 7 al 9 de juillet
- ✓ • Préinscription universitaire : du 1 au 22 juillet (et jusqu'au 24 juillet pour les systèmes éducatifs étrangers)
- ✓ • 28 juillet : publication des listes des admissions universitaires
- ✓ Au niveau national
- ✓ **28 avril 2020 : plan de transition vers une nouvelle normalité du gouvernement espagnol et du ministère de la santé.**

- ✓ Réouverture des établissements prévue en septembre mais avec des exceptions pour permettre de concilier le travail et la vie de famille mais aussi la réalisation de Pruebas de Acceso a la universidad.
- ✓ En définitive, les dates et l'évolution réelle dépendront du contrôle de la pandémie, et de la capacité à dépasser les différentes phases, dans les conditions établies par le plan.
- ✓ Phase 0 : promouvoir l'éducation à distance, on-line.
- ✓ Phase 1 : ouverture des établissements pour procéder à la désinfection, le conditionnement et le travail administratif et préparatoire des enseignants et du personnel auxiliaire.
- ✓ Phase 2 : Sur la base du volontariat, les élèves à classes à examens pourraient revenir en cours mais pas plus de 15 à la fois. La réintégration de ces étudiants dépendra également de l'infrastructure de chaque établissement. De plus, dans cette 2ème phase de déconfinement la réouverture sera permise pour accueillir les élèves de maternelle de 0 à 6 ans dont les deux parents justifient que leur travail ne peut se faire que de façon présentielle.
- ✓ Les syndicats espagnols coïncident sur le fait que ce retour devra se faire avec des garanties sanitaires pour le personnel et les élèves.

Le Proviseur : Tous les modes de déconfinement sont conditionnés par la bonne évolution des indicateurs de la Pandémie. Aussi, avec toutes les mesures et précautions nécessaires, un retour en classe pourrait avoir lieu fin mai ou début juin. Pour les maternelles des précisions seront données.

- Organisation de temps scolaire : date de réouverture – modalités – priorités – progressivité – services annexes – transport –
- Transport : **lycée et APA prendront contact pour entrer dans le plan de déconfinement**
- Budget :
- Suivi :

2. **Organisation des examens :**

Le proviseur informe :

Au regard des incertitudes sur les évolutions de la situation sanitaire, la perturbation dans l'apprentissage des élèves et la complexité d'organisation de nos examens nationaux, Il n'est pas possible que les élèves puissent passer le baccalauréat et le DNB dans les conditions normales.

- ✓ **les examens terminaux** de la session de juin 2020 (DNB et BAC) qui sont remplacés par une évaluation en contrôle continu.
- ✓ **E3C 2 :** annulée
- ✓ **Spécialité abandonnée en fin de 1ère et l'enseignement scientifique** : la note retenue sera la moyenne des moyennes trimestrielles ou semestrielles inscrite dans le livret.
- ✓ **Oral de français** en première : la liste des textes pourra être allégée. Elle comprendra au minimum 15 textes en voie générale. En attente de précision. Les épreuves pourraient avoir lieu en Septembre.
- ✓ **Les évaluations passées pendant la période de confinement**, si elles permettent à l'élève de se positionner par rapport à ses apprentissages, ne seront en revanche pas prises en compte dans la moyenne inscrite dans le livret.
- ✓ Mesure de **l'assiduité et de l'investissement** des élèves

L'assiduité est **appréciée de manière globale** depuis le début et jusqu'au terme de l'année. Pour ce qui est de la période de confinement, l'assiduité pourra s'apprécier par la **régularité** de remise des devoirs donnés et le soin donné à ceux-ci**, sans que cela puisse pénaliser** les élèves n'ayant pas accès aux ressources informatiques et numériques.

- ✓ Reconquête du **mois de juin**

M. Calvet revient sur l'évaluation, hors classe à examen, il est important de profiter de la situation pour reconsidérer le positionnement des élèves. Ils sont là pour se forger une culture et des apprentissages de connaissances et de compétences et doivent continuer à progresser indépendamment de la considération de la note.
Le brevet sera calculé sur 700 points et non pas 800 (oral). 400 points sur les compétences et 300 pts en contrôle continu appliqués aux matières des épreuves écrites. Français 100 pts, Maths 100 pts, HG 50 pts et Sciences 50 pts.

Monsieur Van Langhenhove (GPI) : Est-ce que les frais d'examens vont être remboursés ?
Le Proviseur : Oui, une communication est partie dimanche soir vers les familles à ce sujet.

3. Accès à l'université espagnole

Le proviseur informe :

- ✓ **PCE** : le Ministère espagnol des Universités décide de maintenir les équivalences entre matières du baccalauréat et PCE pour cette session 2020. Par conséquent, les équivalences de matières seront acceptées par les universités qui l'ont annoncé dans leurs modalités d'admission.

- ✓ **Les grilles de conversion des notes du baccalauréat** : les modalités de conversion utilisées l'année dernière seront maintenues à titre exceptionnel pour la session 2020. Le Ministère espagnol a souligné que cette formule ne pourrait en aucun cas être reconduite. Le service culturel reprendra donc la négociation dès la rentrée pour aboutir, nous l'espérons, à une solution satisfaisante pour tous.

Mme Guevara:

Accès à l'université espagnole 2020

- Procédure d'accréditation en cours (document émis par la UNED sur lequel figurent : la note de bac /10, les PCE pour ceux qui s'y présent, la reconnaissance des matières de bac pour ceux qui en font la demande)
- Sur 120 élèves de terminale 101 ont demandé l'accréditation UNEDasiss
- 22 ne se présentent à aucune PCE (pruebas de competencias específicas)

Soutien et accompagnement des élèves/parents de terminale pendant le mois d'avril, mois d'incertitude

- Suite à la suspension des examens de baccalauréat de terminale, annoncée par M. Blanquer le 3 avril, les universités ne nous confirment pas que les élèves pourront utiliser les matières de BAC au même titre que les PCE.
- 8 avril : Communication envers les parents/élèves de terminale sur l'adaptation des examens de la UNED. Les examens comporteront plus d'options aussi bien pour les QCM que pour les problèmes à résoudre. Par exemple, pour un modèle d'examen avec 10 questions à choix multiples (QCM) et deux problèmes à résoudre : l'élève recevra un modèle d'examen avec 14 ou plus de QCM et il devra seulement répondre à 10 questions et sur les 4 problèmes proposés il devra répondre à 2. De ce fait, ils pourront éviter les questions qu'ils ne maîtrisent pas ou moins

bien. Nous les encourageons donc à se présenter aux PCE puisque ces matières ne peuvent en aucun cas baisser leur moyenne. De plus, pour ceux qui n'ont pas obtenu de résultats satisfaisants dans les matières de bac reconnues par la UNED, il s'agit d'une opportunité pour augmenter leur note d'accès à l'université.

- 13 avril : Sessions d'orientation proposées aux élèves de terminale pour les accompagner pendant cette période d'incertitude et trouver des stratégies pour atteindre leur projet d'études.
- 14 avril : Envoi aux élèves et parents de terminale du compte rendu « questions-réponses » des sessions d'orientation tenues le 13 avril.

- Fin avril : l'Ambassade nous confirme que la formule de conversion est reconduite cette année.
- 28 avril : Le Ministère des universités confirme le maintien des équivalences entre les matières du Baccalauréat et les PCE pour la session 2020 dans les communautés autonomes qui les avaient acceptées. Ce qui signifie que même si nos élèves ne passent plus les examens de bac, ils pourront utiliser les matières de bac (reconnues par la UNED) au même titre que les PCE afin d'augmenter de 4 points maximum leur note d'accès à l'université.

Monsieur le Proviseur, dans sa communication nº9 du 29 avril, annonce la reconduction de la formule de conversion et la confirmation du Ministère des Universités.

Nouveautés :
Les cours de PCE pour les terminales ne s'arrêteront pas fin mai, ils seront assurés jusqu'à fin juin pour les raisons suivantes :

- Renforcer les connaissances
- S'entraîner aux modèles d'examens
- Permettre aux 79 élèves qui se présenteront aux PCE d'améliorer leur note d'accès à l'université

Pour finir, j'ai eu une cinquantaine de réunions d'orientation depuis le confinement sur l'accès à l'université espagnole mais aussi sur les projets d'études des élèves du niveau lycée pour les accompagner dans cette période d'incertitude. Je tiens à remercier chaleureusement les familles pour leurs retours positifs envers les équipes et leur soutien.

M. Van Langhenhove (GPI): Nos élèves passent le BAC sur deux ans, et ce n'est pas l'unité de temps utilisée pour les négociations. Les règles doivent être constantes pour deux ans. Est-ce que c'est pris en compte par le SCAC ? Choix faits en seconde.

Le proviseur rappelle que ce n'est pas de la compétence du lycée et qu'il fera remonter cette remarque.
Mme Guevara : Concernant le travail mené sur les équivalences, les établissements ont dû faire remonter leurs travaux au SCAC. Au LFV nous avons travaillé sur la matière de philosophie et nous avons envoyé le travail comparatif fin janvier. Pour l'instant, c'est à l'étude et nous sommes en attente d'information, mais cela devrait bien se passer.
Mme Borso de Carminati (APA): Le Ministère doit donner son accord?
Mme Guevara : le travail doit être validé par les inspecteurs français des différentes disciplines et après c'est la UNED qui valide les différentes matières en se basant sur le degré de coïncidence entre les programmes des deux systèmes éducatifs.

4. Continuité pédagogique : aspects financiers

Le proviseur en appelle et rappelle à **la PATIENCE et la TOLERANCE** – et précise :

- ✓ Statut **EGD** : des contraintes, porter la politique de l'agence, nous ne pouvons prendre ces décisions financières

- ✓ **Au LFVAL :**
  - **Enquête financière** effectuée pour recenser les familles en situation financière difficile.

Enquete : 610 réponses :

pas de changement tele travail	42%	normal
baisse de revenu	29%	echencier ou gel
perte d emploi	4%	gel
ERTE	27%	echeancier

  - **Décisions provisoires en attente :**

S'agissant de la facturation et en lien direct avec la politique spécifique des EGD de l'AEFE, le lycée doit **maintenir la facturation** afin de **garantir la solvabilité de l'établissement**. Des mesures spécifiques sont en cours d'étude au niveau central (subventions éventuelles) mais aussi au niveau de l'établissement (recensement des fonds disponibles pour venir en aide aux familles en difficulté). Au regard de son caractère exceptionnel et dans l'attente de la fin de cette crise que nous traversons, nous avons adapté notre politique de recouvrement, avec l'accord de notre organisme de tutelle, afin de soutenir les familles les plus fragiles qui sont dans l'impossibilité de payer la totalité ou même partiellement les frais d'écolage.

A savoir :

les prélèvements ont été gelés pour les familles qui ont **perdu leur emploi**,
les prélèvements ont été maintenus pour les familles qui n'ont **pas signalé de changement** de situation.
les prélèvements ont été suspendus pour les familles dont les **revenus ont diminué**.

Au mois de mai, des échéanciers vont être proposés par le service financier à toutes les familles rencontrant des difficultés financières.

En cas de nouveau changement de situation professionnelle, je vous invite à nous contacter de toute urgence par courriel à l'adresse suivante : suivifacturesparents@ent-lfval.net

- ✓ **Le plan de soutien** annoncé le 30 avril par les Ministres Le Drian, Darmanin et Lemoyne. Pour pallier les effets de la crise sanitaire et économique sur la capacité de **familles françaises et étrangères** à faire face aux frais de scolarité des lycées français à l'étranger. Il s'agit d'une mobilisation renforcée des dispositifs de **bourses scolaires (50 millions)** d'une part, et d'une **aide octroyée aux établissements (100 millions : agence et établissements)** - quel que soit leur statut - pour leur permettre de **soutenir les familles françaises et étrangères**, d'autre part. Dès son approbation par le Président de la République, les modalités de mise en œuvre concrète nous seront transmises par l'AEFE et décliné concrètement sur la zone.

- ✓ **Au LFVAL :**
  - Intervention de Mme Salgado- DAF

Présentation de la situation financière du lycée.
Cf power point
Précision du statut d'un EGD.
Explication du fonctionnement financier du lycée

Pour conclure, le proviseur souhaite revoir le règlement de la caisse de solidarité. Il propose que la caisse de solidarité puisse également aider les familles en difficulté pour payer les frais de scolarité. Après échange, il est convenu que la caisse de solidarité puisse ponctuellement aider au paiement des frais de scolarité du 3eme trimestre de cette année scolaire 2019/2020

VOTE : 16/16
Abstention : 0
Contre : 0
Pour : 16

Mme Borso : Cela veut-il dire qu'une famille pourra faire un recourt si elle n'a pas payé en septembre 2019 ?

Réponse du proviseur, oui elle pourra remplir un formulaire de demande d'aide qui sera étudié en commission.

Ordre du jour arrivé à son terme à 18h52.
La séance est levée.

Le secrétaire de séance,

Yann CALVET

Le Proviseur,

Régis RAUFAST